



COMPTE RENDU DU CONSEIL DE LIGUE

Le 29 septembre 2023 18H00 à PLOUFRAGAN

Présents : BEAUCREUX Joël, BODIN Sophie, BREST Guinal, CRUBLET Claire, DE BLASIO Stefano, DESMORTIER François, DREYER Françoise, DUCOS Éric, ÉVENO Patrick, KERDONCUFF Michel, KERISIT Michel, LE DIOURON Joël, LOMÉNECH Michel, LORRE Catherine, LORRE Ludovic, PASCO Patrick, POTDEVIN Jean-Luc, SORIEUX Jacques, THÉPAUT Renan, TRICOIRE Alain.

Excusés : BROSSARD Claude, DREYER Dominique, ÉVENO Jonathan, GUENET Alain.

Assistant : LEBRETON Frédéric, RENAUX Kenny, MILON Kévin

1) Accueil, informations du Président

Renan THÉPAUT présente les excuses de Claude BROSSARD, Dominique DREYER, Jonathan ÉVENO et Alain GUENET.

Le Président propose que Jacques rédige le compte-rendu.

- Renan THÉPAUT accueille les Membres et les remercient de leur présence :
- Renan THÉPAUT remercie les membres du Conseil de Ligue et les salariés qui lui ont adressé un mot de sympathie à la suite du décès de sa maman.
- Les AG des différents Comités se sont bien déroulés
- Les effectifs 2022/2023 sont présentés par Jacques SORIEUX

2) Approbation du PV du Comité Directeur du 22 avril 2023 à Pontivy

Le PV du 22 avril 2023 à Pontivy est approuvé à l'unanimité moins deux abstentions

3) Compte rendu du Bureau Exécutif de 2023

Le compte rendu du Bureau a ventilé à tous les membres

Renan THÉPAUT reste à la disposition des membres pour des explications complémentaires.

Il sera demandé à Michel KERDONCUFF s'il peut transmettre le fichier des entreprises bretonnes qu'il a pu récupérer en vue d'éventuels partenariat pour les Comités.

4) Bilan de la campagne ANS 2023

- La Ligue a perçu 17 563 € contre 17 505 € en 2022
- Le Pôle Espoir perçoit 7 500 € pour son fonctionnement contre 8 000 € en 2022
- Les Comités ont perçu 30 424 € contre 24 224 € en 2022
- Les clubs (26 clubs en 2023) ont perçu 45 318 € contre 54 367 € en 2022 (25 clubs en 2022).
- La Ligue a perçu au total 100 805 € au lieu de 104 096 € en 2022 soit une baisse de 3,16 %
- Kévin et Renan ont été questionnés par les salariés chargés de l'ANS dans la perspective d'apporter des améliorations dans le fonctionnement.
- Les bilans des Comités risquent désormais d'être étudiés directement par la commission fédérale ANS et non par la Ligue.

5) Situation financière de la Ligue

Joël LE DIOURON nous présente le bilan de la saison 2022-2023 qu'il présentera demain lors l'assemblée Générale.

Jacques fait les modifications pour que les chiffres soient plus lisibles sur l'écran.

5) Présentation du PPR et du bilan 2022/23 du PST

Kenny RENAUD présente :

- Le volet financier concernant le nouveau PPR
- Le bilan financier du PST

Voir les fichiers joints

6) Rapport des commissions

Commission Sportive :

Michel KERISIT

1) Championnat par équipes

Cinq équipes ne se sont pas réengagées pour la saison 2023-2024, 1 R1, 1 R2, 3 R3.

Pour essayer de compléter les poules, il a donc fallu repêcher les trois 7^{èmes} de la 2^{ème} phase 2022-2023 qui devaient descendre ; mais l'équipe de l'AURORE VITRE 4 a refusé ce repêchage.

Il a aussi fallu repêcher les 3^{èmes} de PR de la 2^{ème} phase 2022-2023 ; mais une des équipes a refusé la montée en R3.

Comme on avait décidé de ne pas repêcher au-delà de la 3^{ème} place en PR, il y avait, au moment de la composition des poules, une poule incomplète en R3.

Hélas, un retrait supplémentaire avant le début du championnat a fait que le championnat a commencé avec 2 poules incomplètes en R3. Les poules seront complétées en 2^{ème} phase en faisant monter, si nécessaire, des 3^{èmes} de PR.

La CSR et la CRA souhaitent que l'utilisation de GIRPE devienne obligatoire. Comme les clubs n'ont pas été avertis avant le début du championnat, cette règle serait mise en place à partir de la 2^{ème} phase.

- Il est proposé que l'utilisation de GIRPE soit obligatoire en deuxième phase : Vote adopté à l'unanimité
- Cette mesure sera rappelée lors de l'assemblée Générale.
- Il est proposé 30 € d'amende pour une feuille non remontée par GIRPE : Vote adopté à l'unanimité

La saisie des feuilles sur GIRPE et leur remontée sur SPID avant 20H30 le dimanche sera donc obligatoire à partir de la 2^{ème} phase. La remontée des feuilles sera de la responsabilité des clubs et une amende de 30 € sera infligée en cas de manquement. Il sera rappelé aux clubs que la ligue peut les aider pour l'achat de matériel informatique à hauteur de 100 €.

2) Critérium fédéral

Les inscriptions au 1^{er} tour du critérium fédéral sont en légère augmentation par rapport à la saison 2022-2023.

Par contre, il y a quand même un problème au niveau des féminines.

L'autorisation pour les féminines de jouer en messieurs au niveau départemental n'était qu'une tolérance qui s'appliquait s'il n'y avait pas suffisamment de joueuses dans une catégorie pour faire une poule.

Or, cette tolérance a tendance à devenir une règle et beaucoup de joueuses refusent de jouer en régionale au 1^{er} tour alors que le règlement stipule seulement qu'il n'y a pas obligation de monter en régionale en

jeunes à l'issue de chaque tour. En tout état de cause, il faudrait théoriquement compléter les poules de régionale au 1^{er} tour. De plus, même s'il y a assez de joueuses dans un catégorie pour constituer une poule féminine, certains comités ne le font pas.

Résultat des courses, au 1^{er} tour il y aura au maximum en féminines 5 seniors, 10 juniors, 4 cadettes, 9 minimes et une benjamine.

Il va falloir sérieusement réfléchir au problème au cours de la saison.

3) Modification des règlements

Concernant la réforme du critérium fédéral, la ligue n'a pas eu de nouvelles depuis la réunion organisée avec la Fédé au mois de juillet.

Certains clubs organisant des tournois nationaux ont été contactés et sondés par la Fédé.

De passage en Bretagne, Gilles Erb a annoncé que cette réforme ne serait pas mise en place pour la saison 2024-2025 ; et surtout, qu'il n'avait jamais dit ça.

Commission Régionale des Jeunes :

Guinal BREST a organisé une CRJ en visioconférence. Il y a eu très peu de personnes à cette visioconférence. Une autre sera programmée

Commission Régionale Féminine :

Claire CRUBLET sera en mesure de relancer la commission cette saison.

C.R.E.F. :

Sophie BODIN fait rapidement le point sur la CREF :

- Il existe actuellement des interrogations au niveau fédéral sur la place de la CREF qui serait susceptible de fusionner avec l'ETR.
- L'architecture de la filière fédérale est maintenue :
 - Initiateur de club
 - Animateur fédéral
 - Entraineur fédéral
- La fédération prépare la création de nouveaux diplômes liés à la volonté de développer de nouvelles pratiques :
 - Animateur de Ping en Extérieur
 - Animateur de Ping VR
 - Animateur de Ping en Milieu Carcéral
- Il existe la possibilité d'utiliser la Validation des Acquis de l'Expérience Fédérale (V.A.E.F.)
- Il existe également une évolution du CQP « Moniteur de tennis de table », vers un CQP « Animateur de tennis de table ».
- La Fédération compte lancer « le parcours des nouveaux et futurs élus de comité ou de ligue » dont la première session est envisagée le 28 octobre 2023
- Un colloque des trésoriers est programmé les 20/21 Octobre 2023 (Joël + Patricia)
- Une formation auprès des enseignants de l'USEP s'est déroulée fin août 2023)

Développement :

Kévin MILON nous fait part de trois points particuliers :

Les labels

Les labels sont en cours de redéploiement avec une nouvelle organisation et différents niveaux d'obtention par label. Il n'y aura plus 12 labels, mais 4 labels avec 3 niveaux d'obtention à l'intérieur de chaque label. La Fédération les veut toujours accessibles pour tous les clubs. Les premiers niveaux n'auront pas de difficultés particulières et ils seront possibles pour les petits clubs. Les nouveaux labels seront valables 3 ans. Les labels déjà acquis restent valables pour une durée de 4 ans à partir de sa date d'obtention. La FFTT va les promouvoir au début de l'année 2024.

Les casques VR

A la demande de la FFTT et au déploiement fait sur le territoire national, la Ligue de Bretagne s'est dotée de 8 casques VR (réalité virtuelle) afin de développer cette pratique diversifiée sur notre territoire. Il est possible de louer ces casques auprès de la Ligue de Bretagne pour des actions au sein des clubs ou des actions promotionnelles.

L'événementiel

La foire Internationale de Rennes

La Ligue a de nouveau été présente à cet événement majeur qui réunit la majorité des Ligues/Comités de différents sports en Bretagne.

Sur le stand de Tennis de Table, nous avons reçu 2774 visiteurs. C'est un chiffre en baisse par rapport à l'année précédente notamment sur les scolaires due aux manifestations à cette période.

Merci à Alain GUENET qui pilote l'événement depuis de nombreuses années pour la Ligue auprès des institutions ainsi qu'aux 14 autres bénévoles qui ont participé au succès de notre stand durant ces 9 jours.



Les Ping tours

Le Ping Tour était de retour en Bretagne cette année avec 4 étapes bretonnes dans les villes labellisées Terre de Jeux 2024. Cette saison, 3 niveaux de Ping Tour étaient proposés aux villes organisatrices (du niveau 1 avec un événement « clé en main » où la FFTT vient avec son matériel, au niveau 3 où les Comités et Ligues sont mis à contribution pour l'organisation. Les 4 étapes bretonnes :

- À Brest (29), le samedi 10 juin 2023 (niveau 2),
- À Vitré (35), le samedi 1^{er} juillet 2023 (niveau 2),
- À Vern-sur-Seiche (35), le samedi 2 septembre 2023 (niveau 2),
- À Quimper (29), le samedi 23 septembre 2023 (niveau 1).

Dans un village de 1000 m², 5 animations étaient prévues pour la promotion du tennis de table et du sport sous différentes formes autour du Ping Santé, Ping VR (Réalité Virtuelle), Ping éducatif, FreePing, Ping en extérieur.

7) Informations Fédérales et visite du Président en terre bretonne

- Il souhaite que davantage de clubs en cours de saison s'emparent de la nouvelle licence liberté et n'hésitent pas par la suite à la transformer en licence loisir ou compétition.
- Une nouvelle newsletter fédérale sera tournée à l'avenir vers ce qui intéresse davantage les clubs et une autre newsletter plus ciblée sera à destination des dirigeants des instances.
- La Fédération envisage de créer une licence dirigeante à destination des Présidents, Secrétaires, Trésoriers qui ne jouent pas en compétition. Elle proposerait de diminuer de moitié sa part licence et souhaiterait connaître la position des Ligues et des Comités à savoir s'ils accepteraient de faire de même. Il s'agirait naturellement de répercuter ces baisses sur leur cotisation s'ils le souhaitent. Une étude sur les avantages que nous pourrions vous proposer est également en cours. Si vous avez des idées, n'hésitez pas à nous les faire partager.
- Elle vient de mettre en place des indicateurs de performance pour les Ligues et l'idée est de prolonger ces études vers les Comités Départementaux. A l'aide des indicateurs, il s'agira de fixer des objectifs pour obtenir des aides éventuelles. Quand on parle de performance, ce n'est pas uniquement la performance sportive mais plutôt la structuration des instances départementales et régionales (nombre d'arbitres, de techniciens, de formation, de clubs labellisés, etc.)
- Il existe également maintenant des formations pour les nouveaux dirigeants et je vous invite à vous tourner vers le site de la Fédération. J'ai quelques modèles avec moi.
- La Fédération vient de recevoir 980 billets à distribuer à l'ensemble des bénévoles. Ces billets ne couvrirraient pas que les épreuves de tennis de table mais le Président Fédéral est intervenu pour qu'ils concernent principalement nos épreuves de tennis de table. Ils seraient répartis en 1/3 Fédération, 1/3 Ligues et 1/3 Comités Départementaux. A voir par la suite la répartition qui sera décidée sur le territoire mais finalement, ce ne sera quand même très peu par rapport au nombre de bénévoles qui mériteraient une place.
- Honorabilité et droit à l'image : des informations et des précisions venant de la Fédération nous seront transmises.

8) Questions diverses

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20H15

La secrétaire de séance

Jacques SORIEUX

Le Président de la Ligue

Renan THEPAUT